

que ne constituant pas en soi la conspiration, prouvait néanmoins son existence."

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami me permet-il de l'interrompre? C'est peut-être un peu tard. Je reconnais avoir quelque responsabilité à l'égard de la procédure à observer en cette Chambre, et je ne tiens pas qu'on m'accuse de négligence dans l'accomplissement de mon devoir. Je me demandais si la Chambre était saisie d'une mesure quelconque car, dans le cas contraire, nous pourrions couper court à cette discussion. J'aurais peut-être dû poser moi-même la question avant que mon honorable ami ne prenne la parole. J'ignore si la Chambre est en ce moment saisie d'une motion.

L'honorable M. MURDOCK: Mon honorable leader admettra, j'en suis sûr, que mes commentaires portaient sur la loi des enquêtes sur les coalitions, de même que ceux du très honorable leader de l'autre parti (le très honorable M. Meighen). Je les ai suivis et j'estime que je manquerais à mon devoir si je ne saisisais par la première occasion de faire quelques observations à la Chambre. Si mon honorable chef ne m'avait pas interrompu, j'aurais presque terminé maintenant.

Je continue. Après la citation que je viens de faire de la décision du juge en chef Latchford, je trouve plus loin:

La Cour suprême du Canada refusa en novembre 1931 l'autorisation d'en appeler de la condamnation de Louis M. Singer. Ce même tribunal entendit en novembre l'appel contre la condamnation de Belyea et par décision rendue en février 1932 par son président, M. le juge Anglin, rejeta l'appel. Les passages suivants sont extraits des considérants de ce jugement:

Ces observations méritent de retenir l'attention des honorables sénateurs qui croient que ce projet de loi est une tracasserie à l'endroit d'une personne riche qui peut tenter de tromper son prochain et de lui soutirer injustement de l'argent. Le jugement est ainsi libellé:

Les conclusions suivantes du juge Wright, considérons-nous, sont d'importance vitale et ne laissent substituer aucun doute quant à la culpabilité des appelants. Ces conclusions, de plus, sont pleinement confirmées par la preuve. De fait, l'avocat des appelants reconnaît dans son memorandum l'exactitude de la méthode de recherche des faits observée par le tribunal...

Nous n'hésiterions nullement, si nous étions un jury, à conclure que les actes illicites accomplis à Windsor ont donné le résultat anticipé par les défenseurs et leurs confédérés lorsqu'ils ont formé les organisations reconnues constituer une coalition et une conspiration. Toutefois, nous ne continuerons pas dans cette voie, car nous aboutirons à une décision sur le fond contraire à celle du juge d'instruction...

Notre savant collègue du tribunal d'instruction, après avoir établi que l'établissement des diverses organisations en question équivalait à la formation d'une coalition et à une conspi-

ration selon l'interprétation de l'article 498 du Code pénal, passa ensuite à la question de savoir qui devait être tenu criminellement responsable en la matière. Sur une preuve qui, considérons-nous, implique clairement et pratiquement dans la même mesure Belyea et Weinraub, il reconnut Singer, Paddon et Ward coupables d'avoir participé à la formation de la coalition et de la conspiration en question. Il commit cependant une erreur lorsqu'il jugea, relativement à la reconnaissance de la culpabilité des accusés, qu'il devait nécessairement être établi que les accusés avaient effectivement connaissance des actes illicites perpétrés à Windsor ou y avaient effectivement participé.

M. O'Connor a plaidé que dans le cas de "supposée conspiration" ou de "supposée coalition", dont l'existence juridique dépend dans une large mesure de la preuve de certains actes illicites, la connaissance de ces actes de la part de l'accusé ou sa participation à ces mêmes actes doivent être prouvées pour qu'il puisse être tenu responsable de la formation de la coalition ou de la conspiration. C'est là, croyons-nous une fausse opinion. L'existence d'une coalition ou conspiration établie, pas n'est besoin, pour justifier la condamnation des défenseurs relativement à la formation de la coalition ou de l'entente concertée de conspirer, d'établir de leur part complicité dans des actes illicites ultérieurs perpétrés par ou de connivance avec le groupe dont les membres sont accusés d'avoir participé à une conspiration ou à une coalition illicite; sous réserve, par ailleurs, que la preuve établisse raisonnablement la complicité des accusés dans la formation originale de la coalition ou dans l'entente déclarée être une conspiration. Sur ce point, notre savant collègue du tribunal d'instruction avait évidemment recueilli des faits établissant indubitablement culpabilité de la part de Belyea et de Weinraub touchant la formation de la coalition et de la conspiration illicites dont l'existence avait été précédemment prouvée. Au jour de ces conclusions, des aveux de Belyea et Weinraub dans leurs témoignages et des documents dont, la chose est établie, ils avaient connaissance, leur condamnation, ainsi que le jugea la division des appels, était une conséquence inéluctable.

Je pourrais en lire et en dire bien davantage à ce sujet. Le point que je veux établir, c'est que le Gouvernement n'aurait jamais pris de mesure contre la coalition qui existait dans le commerce des fruits en Colombie-Britannique si l'on avait donné effet dans la loi aux opinions exposées par mon honorable ami le sénateur d'Ottawa (l'hon. M. Coté) et par d'autres. En aucune circonstance l'Amalgamated Builders' Council n'aurait pu être condamné à l'amende pour le délit qu'il avait commis contre la morale et l'honnêteté publiques; jamais l'Electrical Estimators' Association n'aurait pu être trouvée coupable, et les importateurs de charbon anglais auraient été reconnus comme citoyens intègres et n'auraient pas été tenus en suspicion à cause d'un délit pour lequel ils ont été condamnés à une forte amende. Telles sont les choses que je désire signaler.

Je me rends compte du désir des honorables sénateurs de procéder à l'ajournement et je n'en dirai guère plus en ce moment. J'espère